

Commune de LESPERON

Demande d'autorisation de défrichement pour un projet de compensation écologique préalable à la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol pour une superficie de 23 hectares 89 ca 00a

Du 20 mai au 21 juin 2024 17h

Aucune réponse de l'ONF pour la destruction des parcelles à défricher dans le cadre de la compensation écologique

La demande de dérogation de destruction de spécimen d'espèces animales protégées et de leur habitat a été accordé le 22 novembre 2023

Après analyse de ce dossier j'émet un avis favorable

Clet Jean-Marie 0674803960